

# Bulletin Info

## de Germigny des Prés

LA PRIEURÉE  
C<sup>m</sup> de GERMIGNY des PRÉS

Septembre 2015

LE MESNIL  
C<sup>m</sup> de GERMIGNY des PRÉS



### L'édito du Maire



#### NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

Depuis plusieurs mois, ce projet de loi, dont un des objectifs était de modifier (voire simplifier) les structures administratives de notre pays, était en discussion entre le Sénat et l'Assemblée Nationale. Impacts sur les régions, les départements, les communautés de communes et les communes, toutes les strates (appelées par certains « couches du millefeuille ») de l'organisation de notre pays étaient concernées. Au niveau communal, une des craintes majeures était de voir disparaître l'échelon de proximité préféré des français au profit d'une intercommunalité plus éloignée, parfois très éloignée dans les territoires ruraux. Lors du Conseil Municipal du 30 juin, nous avons voté une motion nous opposant au projet initial qui nous apparaissait comme une menace à l'existence des communes. Nous sommes conscients qu'à chaque échelon nous devons faire des économies, mutualiser nos moyens, mais cela ne doit pas se faire à marche forcée imposée mais au plus près du terrain, sur la base du travail de vos élus, responsables, avec un maximum de pragmatisme.

Début juillet, députés et sénateurs ont finalement trouvé un accord sur le contenu de la loi NOTRe en portant à 15 000 habitants la taille minimum des Communautés de Communes (hors zones d'exception), en maintenant le système actuel d'élections des conseillers communautaires c'est-à-dire des élus municipaux (et non au suffrage universel direct comme envisagé) ou bien en différant à 2020 le transfert des compétences eau et assainissement vers les intercommunalités. Il reste maintenant à poursuivre les discussions sur le financement des collectivités (baisse des dotations).

Le 19 septembre, lors d'une permanence exceptionnelle dans le cadre des Journées du Patrimoine, vous pourrez rencontrer vos élus à la mairie autour d'un café, de 9h30 à 11h, afin, entre autres, d'échanger sur cette loi.

Philippe Thuillier

Objectif Zéro Pesticide (expo et application).....	page 2
Ecole du Grand Clair, déplacement du transformateur.....	page 2
SICTOM.....	page 3
Agenda.....	page 3
Entretien des ponts.....	page 3
Reprises de concessions du cimetière.....	page 3

Associations : Les Ateliers de Germigny.....	page 4
Comice Agricole, Défense Incendie.....	page 4
Approlys.....	page 5
Journée de la Transition et Rentrée scolaire.....	page 5
Etat civil.....	page 5
Germigny en ce temps là.....	page 6

Ce bulletin a été réalisé par la Commission Communication

Allées, terrasses, pelouses, comment limiter les "mauvaises herbes" ?



### Objectif Zéro Pesticide

Les écoles et le public ont pu visiter les deux expositions mises à notre disposition par Loiret Nature Environnement (LNE).

La première, en avril « Objectif Zéro Pesticide » durant une semaine, était axée sur les dangers des pesticides et leurs alternatives. Le public du troc-plantes a pu découvrir les panneaux sous le préau et a pu échanger avec Sandrine (LNE) sur leurs soucis de jardinage et de culture. Elle avait apporté des outils à tester et certains ont été retenus et achetés peu de temps après. La seconde expo « Mauvaises herbes on vous aime ! » en juin également d'une semaine, était axée sur l'intérêt et les utilisations anciennes ou actuelles de certaines herbes. Une randonnée sur le terrain a permis d'identifier les fameuses plantes.

Les classes de Saint Martin et de Germigny ont visité ces expos, soit 125 à 140 enfants par expo (permanences assurées par les conseillers).

On pouvait entendre les enfants auprès des maîtres ou des parents : « ça veut dire quoi mellifère ? », « Ah ! oui ma mamie elle dit que les feuilles ça soigne, elle les met dans l'eau chaude », « Oui maman elle a déjà fait une soupe avec des orties, c'est bon ».

Les animations auprès des classes par Denis (LNE), font l'objet d'un planning de 3 demi-journées sur chaque année (2 à l'école de Germigny, 1 à l'école de Saint Martin). On entend parler de maison pour insectes qui abrite durant l'hiver ces auxiliaires de cultures, de prairie et de fleurs. Leurs noms fusent. Les enfants discutent petites bestioles, celles qui portent le pollen ; qui capture qui

Projet coordonné par Mireille Peronnet

### Déplacement du transformateur électrique

Comme indiqué précédemment, le vétuste transformateur du cimetière va être remplacé et implanté Chemin des Coutures. Les travaux vont commencer cet automne (les différentes demandes d'autorisation viennent juste d'être déposées par ERDF). Ils perturberont les routes de Chateaufort et de St Martin. ERDF en profitera pour enfouir la ligne haute tension reliant ce transformateur à un des poteaux du Grand Clair. Les plans des travaux et le planning seront prochainement disponibles.

### Mise en application de l'Objectif Zéro Pesticide

Parallèlement à cette campagne de découverte, sensibilisation, Magalie de la FREDON centre est venue auditer nos pratiques en matière d'utilisation de pesticides : quels produits utilise-t-on, sur quelles zones, en quelle quantité. Pendant une matinée, Nicolas et Albino ont expliqué les pratiques actuelles et sont allés sur le terrain (le bourg, le Mesnil, la Prieurée) afin que Magalie voit comment sont entretenues les différentes parties de la commune. Début juillet, la FREDON est revenue afin de nous commenter le rapport d'audit : quels produits peut-on garder, quels produits ne plus utiliser et comment s'en débarrasser. Par ailleurs, chaque zone étudiée a fait l'objet d'une recommandation pour son entretien : mettre des plantes couvre-sol ou des fleurs, laisser s'engazonner, pailler,...en remplacement des pesticides. Courant septembre, la commission ad hoc du conseil municipal choisira les zones qui seront testées lors de la première année.

### Ecole du Grand Clair



Pour leur dernier jour d'école, les élèves avec leurs institutrices, Mesdames Valési-Fanon et Delannoy ont enchanté les parents et les conseillers municipaux présents, Monsieur le Maire excusé, par de la musique et chants rock'n roll sous la houlette de leur intervenante musical, Aurélie.

Après le dernier morceau très endiablé, Le Rock'n roll des Casseroles, des boissons accompagnées de gâteaux offerts par les institutrices ont clôturé ce "au revoir" avant de partir en vacances.





## Sictom

Le tri sélectif fonctionne bien, ce qui implique que le conteneur à emballages est souvent rempli à ras bord, aussi le SICTOM va en installer un nouveau à côté de ceux existant. Mais les dépôts sauvages se multiplient. On déplore chaque semaine de nombreux sacs d'ordures ménagères ou d'autres objets déposés au pied des conteneurs. Cette zone n'est ni une déchetterie ni un lieu de dépose des ordures ménagères. Pour mémoire, les dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 15 000€. Il faut également savoir que ce manque de civisme, coûte à la collectivité puisqu'il faut ramasser les déchets, nettoyer la zone. Bref, nous avons tous à y perdre...

En novembre prochain, les élus du SICTOM vont voter le mode de financement du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés qui sont basés sur 3 grands axes :

- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM),
- TEOM Incitative (TEOMi)
- Redevance Incitative (RI).

Une consultation publique sur le projet de cette tarification incitative des ordures ménagères a débuté le 1er juillet et se terminera le 30 septembre 2015. Pour de plus amples informations concernant cette tarification une permanence est assurée à la mairie tous les lundis soir de 17h à 19h depuis le 17 août. Toutefois, vous pouvez également contacter directement le SICTOM via le site internet (<http://www.sictom-chateauneuf.fr/actualites/141-consultation-publique>) ou directement au [02-38-59-50-25](tel:0238595025),



## Agenda

- . **18-19-20 septembre** : Journées Européennes du Patrimoine, concert, visites guidées...
- . **4 octobre** : Rendez-vous des Artistes organisé par le Comité des Fêtes (CdF)
- . **17-18 octobre** : Portes ouvertes des Artistes organisées par le Conseil Départemental
- . **7 novembre** : Soirée choucroute CdF
- . **11 novembre** : Commémoration avec la participation des enfants de l'école
- . **22 novembre** : Stage et Bal Folk Ateliers de Germigny
- . **13 décembre** : Noël des enfants CdF

## Entretien des ponts



En 2012 et 2014, des audits sur l'état des ponts ont été réalisés et un montant estimatif de remise en état de 3 ponts (communs avec St Martin d'Abbat) nous a été fourni par le cabinet ANTEA. En accord avec la municipalité de St Martin, il a été décidé de reporter ces travaux à 2016, dans la mesure où aucun pont ne présente de danger imminent.

Cependant, nous avons décidé de limiter le tonnage à 3,5t sur le pont de Roland afin de le mettre en sécurité. Les arrêtés correspondants ont été pris et les panneaux de signalisation sont en cours de commande. Dès leur installation, la limitation sera effective. Par ailleurs, le pont Bonneau (qui ne faisait pas partie des ponts prioritaires en 2012 !) s'est nettement dégradé ces dernières années et le Conseil Municipal a pris la décision de faire réaliser les travaux de remise en état. C'est la société SOGEA qui réalisera les opérations (devis de 20 989.20€ TTC), probablement cet automne.

## Reprise de concessions du cimetière

Comme nous vous l'avons indiqué dans un précédent bulletin, nous avons lancé une consultation pour les travaux de relève de 14 concessions déclarées en état d'abandon au terme de la procédure légale (sur 90 identifiées). L'entreprise Pezin (Châteauneuf) a été retenue par la commission appel d'offres, ce choix ayant été validé lors du Conseil Municipal du 30 juin. Les travaux, d'un montant de 6 901.28 € TTC ont débuté le 15 juillet et ont duré une semaine. Une nouvelle tranche sera réalisée l'an prochain.

## Associations

### Zoom sur "Les Ateliers de Germigny"



L'Atelier Danse Traditionnelles est ouvert à tous sans distinction d'âge et sans qu'il soit nécessaire d'être un sportif ou déjà danseur.

Son objectif vise à promouvoir et transmettre des danses traditionnelles populaires issues de nos régions (Bretagne, Sud-ouest, Berry, Morvan...) mais aussi de différents pays du monde (Ecosse, Irlande, Israël). Ce sont souvent des danses faciles à apprendre, faites pour le plaisir des danseurs. L'Atelier se déroule de façon décontractée et conviviale le vendredi tous les 15j au Foyer Rural. Il organise ou participe à diverses activités de la commune (Balade chantée, Fête de la Musique, Stage de danse, Initiation)

C'est à l'initiative des Ateliers que cette année Germigny a fêté la MUSIQUE le dimanche 21 juin sur la place du village.

Au programme, un répertoire de musiques traditionnelles avec une succession de plusieurs groupes de la région. A cette occasion, une scène ouverte était à disposition du public, ce qu'a fait Lucas jeune violoniste Germignon pour interpréter quelques morceaux.

Une soirée ensoleillée sous des notes de musique, d'hier et d'aujourd'hui, portées par le vent.



**Contact : Isabelle Gessat**  
**Tél : 02.38.58.20.38/06.21.31.43.42**  
**mail : atelier.germigny@free.fr**



## Comice Agricole

Comme il est de tradition depuis des décennies, le Comice Agricole du canton d'Ouzouer sur Loire devait se tenir les 30 et 31 juillet 2016 à Ouzouer.

Or, en 2015, les cantons ont changé et celui d'Ouzouer n'existe plus, regroupé avec Sully sur Loire auquel Germigny appartient désormais. Cependant, le comité d'organisation du comice agricole a souhaité maintenir les festivités et a sollicité la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt pour une aide financière. Ce comice 2016 sera donc le Comice Agricole Val d'Or et Forêt, auquel la commune de Germigny sera associée. Financièrement, puisqu'en juin le Conseil Municipal a voté une subvention de 500€ pour le comité d'organisation, mais aussi matériellement en accord avec le Comité des Fêtes, chargé de l'organisation de ce projet, comme le font les communes voisines. Il a été décidé de construire un char sur le thème « l'agriculture dans le temps » qui défilera lors de la parade du comice.

Il s'agit là d'un beau et important projet, aussi le Comité des Fêtes a besoin des Germignons. Toutes les compétences dans ce domaine et toutes les idées des personnes qui souhaiteraient s'impliquer dans cette aventure sont les bienvenues.

**Une réunion de démarrage du projet sera organisée le 1<sup>er</sup> octobre 2015 à la salle des fêtes de Germigny.**

Venez nombreux, toute aide sera nécessaire pour réussir ce projet.



## Défense Incendie

Six projets seront réalisés prochainement :

- . Bussy : déplacement du poteau incendie actuel
  - . Route de St Benoit : remplacement d'un poteau
  - . La Grosse Pierre : installation d'un poteau
  - . La Prieurée : installation d'une réserve souple de 60m3
  - . Les Marois : Réalisation d'un système d'aspiration permettant le pompage d'eau par les pompiers dans le puits d'un particulier
  - . Chemin de la Plage : installation d'une réserve souple de 60m3
- Montant des travaux : 27 206,50 € HT  
Entreprise retenue après appel d'offres : Ent. J-L Bonneau



## Approlys

En 2013, les départements du Loiret, d'Eure et Loir et du Loir et Cher se sont réunis afin de créer un dispositif de mutualisation d'achats pour les territoires de ces 3 départements nommé Approlys.

Le principe est simple : chaque collectivité (mairie, collège, EHPAD, SIRIS,...) peut adhérer à la centrale d'achat moyennant une cotisation annuelle de 50€ (à ce jour près de 500 adhérents) ; ensuite Approlys recense les besoins de chaque adhérent sur divers types de marché (sel de déneigement, électricité, gaz, fournitures administratives,...) et passe un appel d'offres correspondant à l'ensemble des besoins. Une fois le marché attribué, chaque collectivité passe directement ses achats auprès du fournisseur au tarif négocié par Approlys.

Dans le cadre de la fin des tarifs réglementés de gaz, nous avons participé à ce marché. Le gain estimé par Approlys pour l'ensemble du marché (tous adhérents confondus) est de 30%. Au 1<sup>er</sup> juillet notre fournisseur de gaz n'est plus GdF Suez mais Total, nous verrons au bout d'un an l'économie réelle réalisée, mais aussi minime soit-elle, cela ne sera pas négligeable.

Pour en savoir plus : [www.approlys.fr](http://www.approlys.fr) ou auprès des représentants de Germigny : G. Gessat/J.P Boullier

## Journée de la transition



A Châteauneuf sur Loire, sous la Nouvelle Halle, le 26 septembre 2015 de 12h à 18h aura lieu la deuxième journée de la transition Citoyenne.

Cette manifestation permettra de rendre visible les "citoyens-acteurs" qui agissent pour la Transition et de partager ensemble par des mini-conférences, des ateliers autour de l'énergie, de l'habitat, de l'alimentation, de l'économie sociale et solidaire et de la biodiversité sur les actions et bonnes idées qui sont mises en place localement concernant par exemple l'élevage de poules, les plantes médicinales, la conservation des graines, l'habitat écologique et participatif, les vélos, les énergies renouvelables, les abeilles, etc ...

Un spectacle familial humoristique "Y a des signes qui ne trompent pas" par la compagnie Fabrika Pulsion sera présenté à 16h en ville.



## 1<sup>er</sup> septembre 2015 - Rentrée Scolaire

Malgré la pluie à l'arrivée des enfants, ceux-ci étaient heureux de retrouver leurs camarades. Pour les plus jeunes entrant en classe de CP, une petite appréhension vite dissipée par l'accueil des institutrices, Mesdames Valési-Fanon et Delannoy. Après la visite des locaux en compagnie des parents avec pour guide Monsieur le Maire, les élèves se sont dirigés vers leur classe afin de commencer cette première journée.

Cette année notre école du Grand Clair reçoit 47 enfants. Madame Delannoy à la charge de 22 élèves en classe de CP et la directrice Madame Valési-Fanon à la charge de 25 élèves en classe de CE1.

Bonne année scolaire 2015/2016 à tous.



## Etat Civil (du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2015)



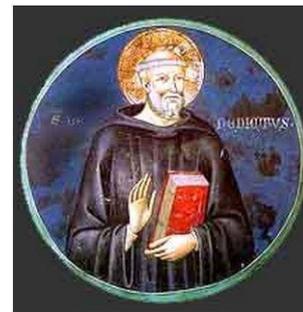
Naissances, Mariages, Décès : néant (aucun évènement d'Etat civil durant cette période)

Chacun sait que c'est Théodulfe qui fit construire l'Oratoire de Germigny,

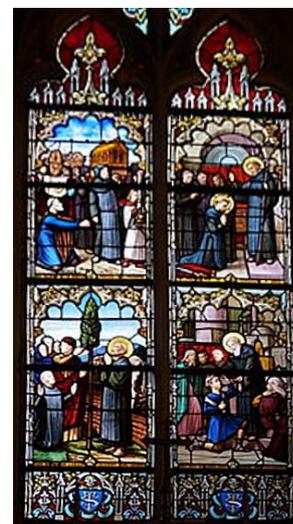
mais qui était Théodulfe ?

## Théodulfe d'Orléans

Au début du IXe, THEODULFE est abbé de Fleury. Grand littéraire et érudit, il était né dans la seconde moitié du VIIIe (vers 755\*) en Espagne. D'une famille wisigothique qui s'établit ensuite en Septimanie (Languedoc) aux environs de Maguelone. Pendant sa jeunesse, il est instruit au monastère d'Aniane, par Benoît comme précepteur. Veuf avec une fille, Gisla, il se retire du monde et reçoit les ordres sacrés. Il est professeur en Italie quand Charlemagne l'appelle à ses côtés à la fin du VIIIe siècle. En 797\*, il est nommé abbé de Fleury (St Benoit s/ Loire), de Micy (St Mesmin), de St Liphard (Meung s/ Loire) et évêque d'Orléans. En 794, il est nommé "missus dominicus". Il entame la réforme, autant patrimoniale que disciplinaire, des différentes fondations monastiques et séculières de son diocèse, mais aussi de Septimanie. Il fit construire sa résidence à Germigny, et auprès d'elle l'oratoire quadrilobe que nous connaissons. Il développe l'enseignement, en créant une école abbatiale et cathédrale à Fleury, et une autre à St Aignan d'Orléans, ainsi qu'une auprès de Saint-Liphard de Meung. Vers la fin de sa vie, il est disgracié par le fils et successeur de Charlemagne, Louis le Pieux, qui l'exila au monastère Saint Aubin d'Angers entre 818 et 820 avant de le libérer. Il mort le 14 octobre 821\* ou 18 décembre 821\* probablement à Angers et fut enterré dans le monastère qui avait été sa prison.



Théodulfe fit ériger son oratoire-basilique sur le modèle de celui d'Aix-la-Chapelle, lui-même calqué sur celui de Ravenne (Italie). Il y aurait eu précédemment sur le même lieu un *fanum* païen (lieu de culte au plan généralement ramassé, souvent carré). Charlemagne voulait que ce lieu de culte fût dédié à la Vierge Marie, mais Théodulfe le consacra le 3 janvier 806\* en l'honneur de Saint-Germain et Sainte-Geneviève. Un incendie détruisit la décoration intérieure entre la mort de Théodulfe et 845\*. L'oratoire fut relevé et après sa restauration perdit ses vocables originels pour celui de Saint-Sauveur.



Vitrail retraçant la vie de Théodulfe en l'église de Trigny (51)

*\* les dates sont approximatives, car elles divergent selon les sources.*

**Sources :** Wikipédia, Encyclopédies Quillet, Universalis,  
**Les sites :** lieuxsacres.canalblog, jfbradu,  
 "Théodulfe" (1860) par l'abbé Louis Baunard (1828-1919)  
 "Les arts au moyen âge" (1838) par Edmond Du Sommerard (1817-1885)  
 "Nouveau recueil d'études d'archéologie et d'histoire" (1985) par Jean Hubert



Avez-vous regardé mardi 8 septembre l'émission de Stéphane Bern "Secrets d'Histoire" sur France 2, dont un passage a été tourné à Germigny ?  
 Si vous l'avez raté, et souhaitez néanmoins la voir, rendez-vous sur :  
[pluzz.francetv.fr](http://pluzz.francetv.fr)

Retrouvez votre Bulletin Info en couleur sur le site de la commune :  
[www.germigny-des-pres.fr](http://www.germigny-des-pres.fr)